

# Un réfugié est un réfugié...



# Un réfugié est un réfugié...

Le CAI ne peut que se réjouir et saluer les initiatives d'accueil et de solidarité envers les réfugiés ukrainiens, développées par l'Europe et la Belgique plus particulièrement. Les dirigeants politiques ont pris des mesures fortes, positives et responsables pour ouvrir leurs frontières, assouplir des procédures et organiser l'accueil de ces personnes qui fuient la guerre.

Les citoyens aussi font preuve d'un humanisme et d'un dévouement sans faille en organisant des collectes, des transports depuis la Pologne et en accueillant même des citoyens ukrainiens chez eux.

Après une crise sanitaire et des inondations qui ont touché une grande partie de la population wallonne, ça fait chaud au cœur de constater que tout se fait sans se poser de question, presque « naturellement » oserait-on dire.

## ***Mais c'est tout de même étonnant...***

Etonnant parce que depuis 2015, c'est une tout autre voie qui se traçait pour l'accueil et l'asile des réfugiés.

Ainsi, nous avons assisté :

- à la naissance d'initiatives citoyennes pour prendre en charge cet accueil (plateforme) des réfugiés syriens ;
- aux fermetures des frontières européennes et à la sous-traitance de la gestion des flux migratoires par des pays peu respectueux de la convention des droits humains ;
- aux milliers de personnes qui se sont noyées en Mer méditerranéenne, qui ont été renversées sur les routes ou encore qui sont mortes asphyxiées dans des remorques de camion ;
- aux hot spot en surcapacité dont les conditions de vie sont immondes, bien loin de la décence et de la dignité humaine ;
- au démantèlement de Calais et, avec elle, la migration de transit le long de l'E42 qui obligent celles et ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre à dormir dans les bois et à tenter, à nouveau, un voyage au péril de leur vie ;
- à la non régularisation de milliers de personnes sans papiers, qui n'ont accès à aucun droits fondamentaux ni à aucune protection sociale mais qui pourtant, contribuent à l'économie belge (1 % du PIB selon les estimations) et ce, depuis plusieurs années.

Avant que Poutine ne déclare la guerre à l'Ukraine, pour rappel, l'Etat belge avait été condamné par la justice parce qu'il ne respectait pas ses engagements en termes d'accueil (et particulièrement les MENA, mineurs étrangers non accompagnés). Beaucoup de réfugiés, des familles avec enfants, se trouvaient dans les rues, à dormir à même le sol.

De nombreuses associations de terrain tirent régulièrement la sonnette d'alarme. Elles demandent, sans relâche, une politique plus humaine, plus conforme aux valeurs défendues par l'Union Européenne et plus respectueuse des engagements vis-à-vis de la convention de Genève. Aujourd'hui, l'Europe et la Belgique montrent que c'est effectivement possible. Nous espérons vraiment que cet élan va provoquer non seulement une prise de conscience à tous les étages de la société par rapport au traitement réservé habituellement aux réfugiés, mais aussi l'organisation par nos responsables politiques de réelles structures d'accueil et d'accompagnement de toutes les personnes qui sont sur notre territoire. Parce qu'en effet, **pour le CAI, un réfugié est un réfugié.. Peu importe la région d'où il vient.**

## **Aussi en lien avec notre positionnement :**

- [MaTélé : Réfugiés ukrainiens, réfugiés africains : deux poids, deux mesures ? – 17/03/2022](#)
- [MaTélé: JT – avec interview de Mme Dessicy, Directrice du CAI – 19/03/2022\)](#)
- [Centre d'action laïque : Accueil des réfugiés en Europe : double registre](#)
- [Guerre en Ukraine : travailler ensemble pour assurer une protection efficace des personnes fuyant la guerre – myria.be](#)